Ce projet est financé par l'Union Européenne

Mon Rêve

(Le handicap)

Auteur du texte :

Weninmi hyacinthe Kabré

<u>Personnages :</u>

Esther

Kadi

L'enseignant

Moussa

La femme

Safi

Ouagadougogu 2020

Scène 1

C'est la récréation. On entend un brouhaha. Des cris , des chants. La cloche sonne. Un son de crochet

kadi : C'est à mon tour d'occuper les toilettes.

Esther : Je suis pressé. On a sonné.

Kadi : Moi aussi.

Esther : Je m'en fiche ! Retiens-moi si tu peux !

Bruits de porte qui se ferme. Crochet

Esther : Sors maintenant s'il te plait ! Je ne tiens plus.

Kadi : je sortirai quand j'aurai fini.

On entend des soupirs d'Esther.

Esther : voilà, tu peux entrer maintenant.

Kadi : tu m'as fait la force. Je vais le dire à monsieur.

Esther : .Gare à toi si tu fais cela. Espèce de serpent.

Kadi : Ne m'insulte pas.

Esther : je t'ai insulté. Tu peux me faire quoi ?

Kadi : je ne peux rien te faire. C'est Dieu qui va te payer.

Esther : Ne me maudit pas ! Très bien ,nous allons régler cela à midi.

Fondu en musique

Scène 3

Salle de classe

On entend des voix inaudibles.

Safi : Ah Esther, on dirait que Kadi est allé appeler sa mère. Elle aussi est une personne handicapée.

Esther : ça ne me regarde pas. Je m'en fous.

Moussa : Attention, monsieur viens avec elle.

On entend des pas.

L'enseignant : Bonjour la classe.

La classe : Bonjour monsieur, bonjour Madame.

L'enseignant: Bien, asseyez –vous. Comme vous le constatez, nous avons la visite de quelqu'un aujourd'hui. Je suis sûr que vous vous demandez qui est ce ? Oui Safi.

Safi : La mère de Kadi qui est venu réglez les comptes d'Esther qui a frappé son enfant.

L'enseignant: Et qu'est ce qui te faire dire ça ?

Safi : C'est qu'elle est comme elle.

L'enseignant : Non, tu te trompes. Il s'agit là de mon épouse.

Murmures dans la salle.

L'enseignant : Silence ! Je lui ai demandé de venir s'entretenir avec vous. Tu as la parole, chérie.

La femme : Merci de me recevoir. Je suis venu échanger avec vous. Quelqu'un ici peut-il me dire ce que c'est que le handicap ? Oui, vous.

Moussa : Je pense que le handicap désigne toutes les personnes qui ont des malformations qui ne peuvent pas marcher ou qui n'ont pas de mains. Qui ont besoin de soins. Qui ont besoin d'être aidé et soigné.

La femme : Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose ? Non. Bien. Si nous suivons le raisonnement de votre camarade. Le handicap doit être considéré sous un angle médical. Ainsi donc, ces personnes devraient être soignées. Ce qui voudrait dire qu'elles sont anormales et qu'il faut tout faire pour quelle redevienne normale afin de pouvoir vivre heureuses. Etes-vous d'accord?

Classe : Oui.

La femme : Si ce que dit votre camarade est vrai, quand nous parlons de handicap, quelles sont les personnes concernées ?

Safi : Je ne comprends pas.

La femme : Si tu avais le paludisme et que tu devais aller te soigner, et si je te demandais de citer les personnes concernées, que dirais-tu ?

Safi : Je dirai, qu'il y a moi, mes parents, le docteur, l'hôpital. Je ne sais pas.

La femme : Bravo, c'est cela. Donc, si on considère le handicap sous l'angle médical, on dira que le handicap est une affaire de la personne handicapée, des docteurs, de sa famille. On est tous d'accord ?

La classe : Oui !

La femme : Continuons ! Vous devez savoir que la personne handicapée, ce n'est pas seulement la personne qui a des difficultés motrices partielles ou totale. Il y a aussi ce que l'on appelle le handicap intellectuel ou mental ou encore le handicap sensoriel.

Esther : C'est quoi un handicap sensoriel ?

La femme : Je te retourne la question. Peux-tu me citer les différents organes de sens ?

Esther : Oui madame. Il y a les yeux liés à la vue, la langue liée au gout, le nez lié à l'adorât, les oreilles liées à l'ouïe et la peau lié au toucher.

La femme : Donc, si tu devais définir le handicap lié aux sens que dirais-tu ?

Esther : Euh, je dirais que le handicap sensoriel est un mal qui prive la personne de la capacité à entendre, à sentir les odeurs, à voir, à ressentir des saveurs et pour la peau à ressentir des sensations comme le froid ou la chaleur.

La femme : Très bien. Les personnes malvoyantes, les personnes malentendantes font parties de cette catégorie-là. Quelqu'un peut-il me dire qu'en est-il du handicap intellectuel et mental.

Moussa : Eux, madame, ce sont les fous et les idiots.

Rires.

L'enseignant : silence !

La Femme : C'est quoi ton prénom ? N'aie pas peur.

Moussa : Moussa.

La femme : Vois-tu Moussa, ce n'est pas juste ce que tu dis. Ceux que tu traites de fous, ce sont des gens qui ont subi ou qui vivent des traumatismes. Et ceux que tu appelles idiots sont des personnes qui ont juste des difficultés de compréhensions ou de raisonnements.

La Femme : Quel est le sentiment qui vous anime quand vous êtes en face d'une personne handicapée.

Esther : La pitié. La compassion. La plupart d'entre elles, d'ailleurs sont pauvres et mendiantes. Ma mère dit toujours qu'il faut les aider. Qu'elles ne peuvent pas prendre soin d'elles, qu'il faut avoir pitié d'elles et être charitable avec elles.

La femme : Êtes-vous d'accord ?

La classe : Oui.

La femme : qui devrait les aider dans ce cas ?

Moussa : Ses parents et les personnes de bonne volonté.

La femme : C'est tout ?

Esther : Non. Je dirais qu'il y a aussi les églises et autres associations de blancs.

La femme : pourquoi dis-tu cela ?

Esther : Il y a une association dans notre quartier ou des blancs viennent chaque année donner des vélos, des cannes, du riz aux personnes handicapées. Et à l'église on demande souvent de faire une quête pour aider les veuves, les orphelins et les personnes handicapées.

La femme : Si nous considérons le handicap sur le plan caritatif nous dirons donc , que le handicap est une question qui regarde les personnes handicapées leurs parents, les personnes de bonnes volonté, les religieux et les associations d'aide extérieure et locale ? C'est bien cela ?

La classe : Oui.

Moussa : Mon père dit souvent qu'il ne faut pas avoir pitié d'elles parce que Dieu ne fait jamais rien au hasard.

La femme : Ah bon ! Si nous revenons à ce qui s'est passé entre Kadi et Esther, qu'est- ce que nous remarquons ? Rassurez-vous, je ne suis pas venu juger quelqu'un.

Moussa : Esther a fait la force à Kadi pour uriner avant elle. Si kadi avait des jambes elle serait rentrée plus rapidement.

La femme : Non, n'accuse personne. Si vous regardez les toilettes que constatez-vous ?

Safi : Je dirai que c'est surélevé et qu'il est difficile pour Kadi d'y accéder facilement.

La femme : Bien. Si nous prenons l'entrée de votre classe, que constatez-vous ?

Moussa : C'est haut comme les toilettes.

La femme : Quand je suis arrivée, qu'avez-vous constatez ?

Esther : Votre Mari vous a aidé à rentrer dans la salle.

La femme : Bien. Qu'aurait-il fallu faire pour que kadi ou moi, nous puissions avoir accès facilement accès à ces deux bâtiments ?

Esther : Que ce soit plus bas avec une pente ?

La femme : Exacte ! Et qu'est-ce que cela signifie ?

Moussa : Que nous devons faire en sorte que les différents lieux soient accessibles aux personnes handicapées pour leur faciliter la vie.

La femme : Ce que vient de dire votre camarade, c'est ce que le handicap est lié à l'environnement où évolue la personne handicapée et que si les obstacles sont éliminés, la personne handicapée peut se débrouiller toute seule. Et qui doit faire cela ?

Moussa : Je pense que c'est tout le monde et l'Etat.

Esther : On doit donc construire des latrines pour kadi, c'est simple.

La femme : Tu as entièrement raison. S'il y avait des latrines pour personnes handicapées, votre bagarre n'aurait jamais eu lieu. Voyez-vous-même son état, elle est déjà obligée de se trainer dans l'urine, les saletés pour faires ses besoins. Donc il faudrait des latrines adaptées à son état. Maintenant, dites-moi est ce que vous pensez que Kadi est une personne humaine. Esther.

Esther : Oui, madame.

La femme : Bien. Donc, en tant qu'être humain, elle a droit au respect. Elle a donc des envies et des rêves. Kadi, tu n'as pas pris la parole depuis. Peux-tu nous dire qu'elle est ton rêve ?

Kadi : Moi madame, quand je serai grande je veux devenir couturière pour coudre de beaux habits comme ceux que l'on voit à la télé ou dans les journaux de mode.

Esther : Tu disais plus haut que la plupart des personnes handicapées sont pauvres et mendiantes. Penses-tu que si Kadi réalise son rêve, elle serait pauvre ou mendiante ?

Esther : Je pense qu'elle serait indépendante financièrement.

La Femme : Très bien. Et qui doit aider Kadi à réaliser son rêve ?

Esther : Il y a d'abord Kadi, ensuite, l'Etat et tout le monde.

La femme : Très bien. Ce que tu dis, c'est que la société entière est responsable du rêve de Kadi mais aussi du tien. Ce que vous avez dit, c'est que la société doit travailler à réduire les barrières et les difficultés qui empêchent la personne handicapée de s'épanouir. Ce qui veut dire que le handicap devrait être envisagé sous l'angle des droits humains. Kadi, tu dois croire à ton rêve. Moi aussi, on m'avait dit que je devais abandonner. Que je n'y arriverai jamais. J'ai foncé et je l'ai fait.

Kadi : Vous faites quoi, madame ?

La femme : Je suis médecin !

Applaudissement.

La femme : Après tout ce que nous nous sommes dit, si je vous repose la première question, que répondrez- vous ?

Moussa : Je dirai que le handicap ne désigne pas seulement la personne qui a une déficience ou une difficulté motrice, mentale, intellectuelle ou sensorielle, qui a besoin d'être soigné. C'est comme si elle était anormale et qu'il fallait tout faire pour qu'elle devienne normale. Elle désigne aussi les difficultés et les barrières que la personne rencontre au quotidien pour s'épanouir en tant qu'être humain.

La femme : Merci. Qui veut ajouter quelque chose ?

Safi : Au vue du rêve de Kadi, je pense que, ce dont la personne handicapée désire ce n'est pas l'aumône ou la pitié. Ce qu'elle désire, ce n'est pas être assistée mais plutôt être aidée pour s'épanouir en tant qu'individu à part entière.

Moussa : Moi madame, je complèterai en disant que nous avons le devoir de tout faire pour diminuer les obstacles et les difficultés qui font ressortir leur déficience. Je me rends compte, qu'en plus des latrines dont nous avons parlés, Il faut arranger l'entrée de la classe et créer une pente appelée « rampe d'accès » pour permettre à Kadi de pouvoir entrer plus facilement en classe. Demain, nous ferons la grève pour cela.

La femme : Du calme. Du calme ! Je ne suis pas venu soulever une rébellion. Discutez juste avec le directeur, il accédera à votre demande, s'il fait preuve de bon sens. De ce que vous dites, je retiens que nous devons également appréhendez le handicap sous l'angle des droits de l'homme. Je retiens que vous ressentez que les personnes handicapés ont des droits : droit de s'épanouir, le droit d'être respecté et considéré comme des êtres humains. Qu'elles ont le droit t de participer à la construction de la nation. Et que l'Etat et la société ont le devoir de faire en sorte de laisser personne sur la route. Que nous devons tout faire pour que chaque burkinabè compte.

L'enseignant : Merci d'être venu partager ton expérience avec nous, chérie.

On entend des youyous.

Le maitre : Silence. De tout ce que nous venons de dire, nous pouvons retenir que le handicap désigne les obstacles et les difficultés rencontrés rencontrer par une personne handicapée pour participer à la vie en société. C'est donc dire, que c'est le regard que la société porte sur la personne handicapée et les difficultés à jouir des mêmes droits que les autres qui engendrent le handicap. Quelqu'un a-t-il une question ? Oui Kadi.

Kadi : Madame, avez-vous des enfants ?

La femme : Oui Kadi. J'en ai deux. Un très beau garçon et une adorable petite fille.

L'enseignant: quelqu'un d'autre ? Oui Esther.

Esther : Je voudrais présenter mes excuses à Kadi pour lui avoir manqué de respect et giflé.

Kadi : Je te pardonne. C'est oublié.

FIN